



COMPTE RENDU DU CHS-CT DU 04/12/2020

Séance ouverte à 9h

Ordre du jour:

- 01 – Approbation des procès-verbaux du 29/11/2019 et du 26/11/2020 (pour avis)
- 02 – Présentation du guide ministériel pour l'évaluation des risques et la mise en œuvre des mesures de prévention face à l'épidémie de COVID-19 et de la lettre de mission du référent COVID
- 03 – Point budget CHSCT
- 04 – Point Travaux / Immobilier (pour information)
- 05 – Examen des exercices d'évacuation
- 06 – Examen des registres santé et sécurité au travail
- 07 – Examen des fiches de signalement d'agression
- 08 – Examen des déclarations d'accidents
- 09 – Questions diverses

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, Madame GABELLE a souhaité la bienvenue à notre nouvelle secrétaire CHS, Madame Magali MARSALY, et à l'assistant de prévention par intérim, Monsieur Olivier DELAGE.

01 - Approbation des procès-verbaux du 29/11/2019 et du 26/11/2020.

Approbation à l'unanimité par les OS.

02 – Présentation du guide ministériel pour l'évaluation des risques et la mise en œuvre des mesures de prévention face à l'épidémie de COVID-19 et de la lettre de mission du référent COVID

Ce guide est actualisé à la suite de la publication du protocole sanitaire national de la direction générale du travail et de la circulaire de la ministre de la transformation et de la fonction publique du 29/10/2020. Ce guide a été actualisé le 17/11/2020.

La reprise et la poursuite de l'activité doivent conduire par ordre de priorité :

- 1) à évaluer les risques d'exposition au virus
- 2) à mettre en œuvre des mesures de prévention visant à supprimer les risques à la source
- 3) à réduire au maximum les expositions qui ne peuvent être supprimées
- 4) à privilégier les mesures de protection collective
- 5) à mettre en place les mesures de protection des agents

Concernant le premier point évaluer les risques d'exposition au virus, c'est le chef de service qui évaluera les risques au cas par cas, l'organisation du travail, la configuration des locaux, le nettoyage approfondi.

Le chef de service pourra s'appuyer sur l'Inspecteur Sécurité Santé au Travail et le médecin de travail pour l'évaluation de ces risques.

Le référent COVID-19 est Monsieur Karl PERIGAUD.

Madame LECHEVALIER nous indique que le risque de pandémie est inscrit au DUERP.

Le guide rappelle que le télétravail fait partie de l'organisation de travail, et participe à la protection des agents du fait d'un nombre moins important d'agents en présentiel, ce qui induit la réduction de croisements entre personnes.

Concernant les **agents publics vulnérables**, un aménagement du poste est nécessaire à la reprise du travail en présentiel, si le poste ne peut être aménagé l'agent sera mis en Autorisation Spéciale d'Absence.

Quelques rappels importants: aération des locaux 3 fois par jour pendant une dizaine de minutes ou encore port du masque obligatoire dans les bureaux partagés et « open space ».

Le guide covid 19 souligne que la systématisation du port du masque doit conduire à organiser des pauses régulières d'une dizaine de minutes toutes les 2 heures et de préférence à l'air libre.

Au niveau local, La direction nous a indiqué les actions entreprises depuis le dernier CHS du 13/10/2020:

La Direction communique aux chefs de services ainsi qu'aux représentants CHS les statistiques COVID 19 et télétravail, avec un recensement quotidien.

Par ailleurs, une augmentation du nombre d'agents en télétravail est constaté.

La CGT a demandé à avoir des statistiques par service et non pas des chiffres bruts, Madame LECHEVALIER nous a expliqué que déjà quotidiennement les statistiques représentent 1/2 journée de travail quotidien pour un agent des RH. Néanmoins, un état des lieux précis n'aurait t'il pas permis d'éviter certains écueils???

- Dotation supplémentaire de 2 paquets de 6 masques Décathlon qui permettront de tenir jusqu'à fin mai.

- La Direction met à disposition des masques chirurgicaux pour les personnes vulnérables en présentiel. Apparemment, certaines personnes vulnérables ne veulent pas être stigmatisées, selon les

termes de la direction, par les collègues et donc ne veulent pas en porter. Concernant les autres personnes vulnérables qui voudraient des masques chirurgicaux, il y a un canal à suivre pour obtenir le fameux sésame. Il faut faire la demande aux RH ou au médecin de prévention qui passera l'info au BIL et ce dernier vous fournira les masques.

La CGT relève une communication défailante concernant les masques chirurgicaux pour les personnes vulnérables.

Personne n'était au courant de ce canal, il faut attendre le 04/12/2020.....

Une mise à disposition dans les services pour les personnes concernées aurait été plus adéquate, chacun étant libre ou non de porter de tels masques.

- Le service BIL est en relation avec un chaudronnier soudeur pour faire un plexiglas qui ferait toute la banque d'accueil de Cruveilhier.

Madame GABELLE rappelle qu'il faut garder un haut-niveau de vigilance et que s'il manque du gel ou du savon liquide, il faut passer par l'application OSLO pour un réapprovisionnement

La question de la priorisation pour la préparation des PC pour les personnes vulnérables a été soulevée. Certaines personnes vulnérables (au sens strict du terme c'est à dire évalué par le médecin de prévention) ce sont vu équiper d'un pc portable bien après que des collègues non-vulnérables étaient équipés chaque jour.

Madame REBIERE (Médecin de prévention) a dit que certaines personnes vulnérables ne voulaient plus télétravailler ou seulement de façon partielle. Elle rappelle que c'est une gestion au cas par cas.

Madame GABELLE évoque le fait que les listes de préparation d'ordinateurs ont été faites par anticipation, suivant identification par les chefs de services, pour une continuité de la mission. Mais, elle assure que les personnes vulnérables sont remontées dans les listes de préparation de PC pour le télétravail.

La CGT dénonce le fait que le 1^{er} confinement n'a pas servi de leçon pour faire face à cette deuxième vague, des agents vulnérables qui ont relancé le médecin de travail, la direction voire même l'ACID pour essayer d'avoir des réponses.

C'est bien de poser des questions, c'est mieux d'avoir des réponses.

Madame GABELLE nous a également dit que le personnel de l'ESI était à plein régime sur la préparation et qu'ils attendaient des pc portables.

LA CGT a répondu à MME GABELLE sur ce sujet qu'il reste des PC portables dans des armoires !! Effectivement, il n'y a aucun protocole de retour pour les PC portable, pas de liste de suivi ??

Des couacs assumés, les personnes non-vulnérables dotés d'un PC avant les personnes vulnérables....mais tout se passe bien à la DDFIP 87 et la gestion de la crise est parfaite....

LA CGT a demandé également à la direction plusieurs choses sur les conditions de télétravail, tout d'abord qu'un agent télétravailleur doit avoir les mêmes conditions de télétravail qu'à son poste en présentiel, comment ont été distribués les 2 types de VPN, le VPN 15 (bureau à distance) et le VPN 10 (télétravail), les demandes de double écran (nécessaire au télétravail comme en présentiel pour certains) ainsi que le cadrage concernant l'emport de documents.

Madame GABELLE a répondu que le DG avait mentionné que, dans les conditions actuelles, il fallait doter les agents du « plus simple appareil » c'est à dire un pc portable ou un tiny Mais la DDFIP87 a quand même fournie un double écran mais il n'y en a plus à ce jour.
La distribution des différents VPN s'est fait dans l'urgence il n'y a pas eu de cas par cas.

Le problème est que certaines personnes qui étaient en VPN 15 (bureau à distance) au 1^{er} confinement pouvaient par exemple dans les trésoreries ouvrir une application qui est installée sur leur bureau qui s'appelle XEMELIOS et pouvaient traiter les payes à distance, malheureusement en VPN 10, cette mission qui représente une dizaine de jours sur le mois n'est plus possible et il faut revenir en présentiel !!!

Concernant l'emport de documents, le DG a été clair, il a donné son autorisation. C'est une mesure exceptionnelle il en va de la vigilance de tout un chacun.

Madame GABELLE nous précise qu'il faut voir avec son chef de poste pour une communication « efficace ».

Vote :

CGT, FO et CFDT/CTFC : Pour
Solidaires : abstention

03 – Point budget CHSCT

Une précision est apportée, on peut obtenir des souris ergonomiques sur demande.
Par rapport au dernier CHS peu de nouveautés, hormis des ventilateurs qui ont été achetés en prévention de fortes chaleurs, et qui seront utilisés si le contexte sanitaire l'autorise d'ici là.

Il a été pris aussi sur le budget CHS un dépistage radon fait sur le site de Cruveilhier par ALGADE.

Vote:

Pour à l'unanimité.

04 – Point Travaux / Immobilier (pour information)

Site Cruveilhier

La toiture terrasse, demande de travaux acceptée. 3 entreprises se sont positionnées pour l'étanchéité. 2 ont été retenues pour négociations. L'entreprise retenue débutera les travaux fin janvier, début février 2021.

Trésorerie des Hopitaux de la Haute-Vienne

Travaux non débuté, en attente d'une date.

Trésorerie de Saint-Léonard

Architecte retenu par la municipalité, le projet avance.

Centre des Finances Publiques de BELLAC

Les locaux du 1^{er} étage (anciennement le SIE) seront aménagés pour accueillir le futur SGC (Service de Gestion Comptable) de Bellac ainsi que le bureau du CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux).

Centre des Finances Publiques de ST YRIEIX LA PERCHE

Préparation des locaux trésorerie et SIE (qui part au 01/01/2020) pour accueillir le SGC et le CDL.

Madame GABELLE mentionne que concernant les arrivées des collègues du SIE de St-Junien et St-Yrieix au SIE de Limoges, il n'y a aucun problème sur l'infrastructure de ce dernier pour accueillir les agents.

Un point sur le CGR et le SLREM

Concernant le démétropolisation et le surplus des effectifs qu'elle engendre sur deux services, à savoir le CGR et le SLREM (croissance en trompe l'œil sur l'ensemble du département, ou quand des + se transforment en -, merci pour la poudre de perlimpinpin):

- Le CGR restera bien à Montmailler mais question espace il faudra les « retravailler » pour accueillir les agents.

- Le SLREM, les locaux sont très grands et en partie inoccupés, et tout à fait suffisants pour accueillir les nouveaux collègues dont la 1^{ere} vague d'arrivée sera en 09/2021. Les locaux de SLREM vont être rafraîchis et le mobilier va être changé.

Parking Alger

Les compteurs sont déplacés, l'autorisation de travaux a été lancée (l'entreprise LAVAUD va commencer les travaux en semaine 50), cela concerna la construction d'un muret.

05 – Examen des exercices d'évacuation

Il n'y a pas eu d'exercices d'évacuation.

06 – Examen des registres santé et sécurité au travail

La trésorerie de la Basse-Marche a été victime d'une panne sèche de fioul début octobre 2020 avec 8 jours sans chauffage. La température était de 15°C dans la Trésorerie. Le Responsable du BIL nous a indiqué qu'un recensement du niveau de fuel avait été demandé au chef de service fin septembre et qu'il en était de sa responsabilité de prévenir le BIL.

Par ailleurs, Monsieur CASENAVE nous indique que le fournisseur de fioul, l'UGAP, ne livre pas en dessous du seuil de 1000L, et qu'en fonction de son carnet de livraison, le délai s'en trouver impacter. Des radiateurs électriques ont été envoyés en dépannage.

La CGT déplore encore une fois les conditions de travail de certains collègues, et ce n'est pas la première fois, la Trésorerie de Châlus avait également eu le même problème.

Ces 2 trésoreries ont le même mode de chauffage et ferment au 01/01/2021...victimes du NRP.

07 – Examen des fiches de signalement d’agression

Pas de fiche de signalement.

08 – Examen des déclarations d’accidents

Pas de déclarations d’accidents.

09 – Questions diverses

Problème d’éclairage sur le parking Leroux, l’intervention d’un électricien va être demandé.

Fin de séance 11h35

N’OUBLIEZ PAS D’UTILISER LES REGISTRES DU CHS-CT

Vous pouvez également contacter vos représentants CGT FiP 87 au CHS-CT

BULLETIN D'ADHESION



NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON

SANS LA CGT



AVEC LA CGT

